

## Vaccination : Répondre à l'augmentation de la demande, de nouvelles disposition

Communiqué co signé : Ars, Préfecture et Conseil départemental



Vaccination : Répondre à l'augmentation de la demande, de nouvelles disposition

### Vaccination : pour répondre à l'augmentation de la demande, 7 000 nouveaux créneaux de vaccination sont ouverts d'ici le 24 juillet

Depuis le lancement de la campagne de vaccination dans le Gers, le 7 janvier dernier, plus de 207 000 injections – dont plus de 118 000 premières injections – ont été effectuées. Au 4 juillet, 57 % de la population du Gers avait reçu une première injection, 43,1 % avait fini son parcours vaccinal.

Comme l'a rappelé Monsieur le Président de la République lundi, la vaccination est notre atout maître face au rebond épidémique. Dans le département, le taux d'incidence est passé de 11,1 sur la semaine du 27 juin au 3 juillet à 41 sur la semaine du 4 au 10 juillet. Plus contagieux, le variant delta est désormais très majoritaire.

Compte tenu de la forte demande manifestée pour la vaccination depuis quelques jours, la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et associatifs et des professionnels de santé permet d'augmenter significativement l'offre vaccinale dans le département.

Le 14 juillet, un dispositif de type VacciDrive est proposé, sans rendez-vous, entre 11h00 et 16h00 sur le parking du Circa-Ciné à Auch. 1 000 injections pourront être réalisées.

Des créneaux supplémentaires au Mouzon ce jeudi 15 juillet de 8h00 à 13h00 et la semaine prochaine (lundi 19 juillet et jeudi 22 juillet de 8h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00, mardi 20 juillet de 8h00 à 13h00) ont été programmés pour une capacité supplémentaire de 6 000 premières injections.

**0800 72 32 32** ou sur Doctolib, dès cet après-midi pour les nouveaux créneaux du 15 juillet, demain pour les créneaux de la semaine prochaine.

Parallèlement, d'autres actions sont engagées et vont l'être, en direction des personnes les plus fragiles – atteintes d'affections de longue durée ou en situation précaire – mais aussi des professionnels travaillant dans des services qui seront concernés par le pass sanitaire.